

Déclaration préalable FSU21 CTSD du 2 mars 2018



Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du
CTSD,

Depuis la parution le 28 juin dernier du décret modifiant le code de l'éducation sur l'organisation du rythme hebdomadaire, à peu près la moitié des communes ont effectué leur rentrée avec une semaine de 4 jours.

Déjà, le calendrier précipité avait imposé aux écoles, aux familles et aux collectivités locales des modifications importantes de la semaine scolaire à trois mois de la rentrée. Ce décret orchestre également un désengagement de l'État dans le domaine du périscolaire sans se préoccuper de la situation de l'emploi de milliers de personnels territoriaux.

On espérait une année 2017-2018 propice à une réflexion sereine associant les parents, les enseignant.es et les élu.es. Or à nouveau ce dialogue n'a pas pu être engagé partout, à cause:

- d'une modification du calendrier relatif aux demandes de changement de rythmes scolaires, modification annoncée juste après la tenue des premiers conseils d'école, et peu explicite, entraînant la tenue dans la précipitation de conseils d'écoles extraordinaires,
- d'un refus de discussions dans certaines municipalités
- ou même d'un boycott des conseils d'école par certains conseillers municipaux y étant conviés

Le SNUipp-FSU refuse que le pouvoir des maires sur l'école soit renforcé ce qui aggraverait les inégalités et la concurrence entre les écoles et désorganiserait le service public.

Le SNUipp-FSU rappelle que l'organisation d'une semaine scolaire, sur quatre jours ou quatre jours et demi, doit être cohérente à l'échelle d'un territoire et réfléchi pour permettre de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves, et de travail pour les personnels. Elle doit être définie en prenant en compte l'avis des enseignant.es et des conseils d'école, sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale.

Si on regarde les documents d'aujourd'hui, le nombre de communes et d'écoles qui fonctionneront avec des rythmes de types dérogatoires deviennent majoritaires !!! La dérogation devient donc la règle !!! Cela pose évidemment question !!!

Encore une fois, la question des rythmes, d'ordre organisationnel et financier masque les vrais enjeux. En effet, pour lutter contre les inégalités et pour la réussite de tous nos élèves, il y a urgence à agir sur le fond : réduction des effectifs, formation initiale et continue de qualité, maîtres supplémentaires et Rased en nombre suffisant, temps pour travailler en équipe, reconnaissance du travail invisible et fin des APC, de bonnes conditions pour réussir l'inclusion et soutien à ceux qui la mettent en œuvre, confiance dans la professionnalité des enseignants.

Ce n'est pas la direction que prend ce gouvernement, bien au contraire !

De la maternelle à l'université, il déploie une politique cohérente, régressive, dans la continuité des politiques les plus libérales menées dans les années 2000 et dont les conséquences peuvent être largement anticipées : les inégalités scolaires vont augmenter. Quant au premier

ministre c'est au bulldozer qu'il entend transformer la Fonction publique, en faisant fi de l'intérêt général.

C'est pourquoi la FSU, avec CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, et Solidaires appellent les agent-es à se mobiliser massivement le 22 mars.